

DESCRIPTIF DE FORMATION

Premier Secours en Equipe niveau 1



Public visé

Toute personne désirant être affectée à la sécurité et la surveillance :

- principalement des zones de baignade aménagées d'accès public et gratuit, en bord de mer ou près des plans d'eau,
- à titre dérogatoire et secondaire, d'un établissement d'accès payant (piscine)

Rôle et missions :

Formé et entraîné à la prise en charge des victimes, le secouriste est la première personne à être présent ou à proximité immédiate d'une personne victime d'un accident, d'un malaise ou d'une aggravation brutale d'une maladie.

Le secouriste agit :

- individuellement, s'il est témoin de l'accident ou du malaise,
- accompagné d'un équipier secouriste, au sein d'un point d'alerte et de premiers secours,
- en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe et au côté d'équipiers secouristes, au sein d'un poste de secours ou d'une équipe de transport d'urgence.

Objectifs

Acquérir la compétence de secouriste par l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de secours, seul ou au côté d'un équipier secouriste, avec ou sans matériel de premiers secours, pour préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée d'un renfort.





Contenu de la formation

1. Evoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.
2. Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.
3. Réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés.
4. Réaliser les gestes de premiers secours face à une personne:
 - 4-1. victime d'une obstruction des voies aériennes;
 - 4-2. victime d'un saignement abondant;
 - 4-3. ayant perdu connaissance;
 - 4-4. en arrêt cardiaque;
 - 4-5. victime d'une détresse respiratoire, circulatoire ou neurologique;
 - 4-6. présentant un malaise;
 - 4-7. présentant un traumatisme des membres ou de la peau.
5. D'assister des équipiers secouristes, lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage.
6. D'adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

Durée de la formation

La formation initiale est de 35 heures minimum de face à face pédagogique. La formation continue rentre dans le cadre des séances annuelles de formation continue des secouristes telle qu'elle est définie dans les textes réglementaires.